

graphie et en observant toutes les règles de la grammaire. A part cette fatigue épargnée au professeur et le temps gagné pour tout le monde, l'élève ne sera plus exposé à perdre des mots, comme dans la dictée à haute voix.

Bref, on conçoit que, si on ne devait enseigner la sténographie que dans les dernières années du cours, son étude serait, pour les élèves, un véritable surcroît de besogne, tandis que, s'ils l'apprennent par degrés, comme toutes les autres matières, ils ne s'en apercevront pas autrement qu'en bénéficiant de ses grands avantages, même pendant leurs études.

Il est à espérer que les directeurs des pensionnats et des académies se convaincront de la nécessité d'enseigner la sténographie de bonne heure et de la faire pratiquer jusqu'à la fin du cours, sans que les autorités aient à les y forcer.

Maintenant, on objectera peut-être que les professeurs ne connaissent pas tous la sténographie, que la plupart même ne l'ont pas apprise et qu'il sera impossible de l'enseigner dans plusieurs classes à la fois ; mais cette objection ne tiendra pas.

Le STENOGRAPHE CANADIEN fournira, à lui seul, d'ici à septembre, à quiconque voudra le lire, le moyen d'enseigner la sténographie. Nous commencerons nos leçons régulières en avril prochain, et les professeurs pourront *apprendre en s'amusant*. Puis, nous croyons qu'ils sont clairsemés, les écoles, collèges ou convents où il n'y a pas un professeur sachant la sténographie et pouvant, ainsi, mettre les autres en mesure de l'enseigner dans six mois d'ici.

Il pourrait se faire, par exemple, que tous ne sachent pas le même système. Nous savons même que quelques-uns ont appris la méthode d' Aimé-Paris, mais c'est le petit nombre, le très petit nombre. Néanmoins si chacun des professeurs

sténographes enseignait à ses confrères la méthode qu'il sait, on ne pourrait plus songer à enseigner partout la même méthode aux élèves.

Faut-il donc attendre que le Conseil de l'Instruction Publique ait choisi la méthode à enseigner, avant que les professeurs commencent leur étude de l'écriture abrégative.

Non. Car, il n'y a, aujourd'hui, pour le français, que deux méthodes en évidence, celle d' Aimé-Paris et celle de Duployé et, comme cette dernière est le perfectionnement de la première, elle s'impose. Puis, comme il faudra nécessairement, pour avoir un enseignement uniforme, qu'un certain nombre de professeurs cèdent le pas aux autres et renoncent au système appris pour en étudier un autre, il ne serait pas logique de forcer la majorité — les duployens — à s'efforcer devant un très petit nombre de sténographes qui ont étudié Aimé-Paris.

Nous croyons pouvoir assurer, du reste, que la méthode choisie sera celle de Duployé et nous ne conseillons à aucun professeur d'en étudier une autre.

J. H. MALO.

Comme nous l'annoncions dans l'article précédent, nous ne commencerons à donner des leçons de sténographie dans le STENOGRAPHE CANADIEN que le mois prochain. Cela est dû au fait que les caractères sténographiques que nous faisons venir de France ne sont pas encore arrivés. Nous les aurons dans quelques jours, mais nous n'avons pas cru devoir retarder la publication du journal, vu que la présente édition doit être adressée à tous les directeurs des maisons d'éducatons. Ces derniers auront le temps de peser les avantages qu'offre notre journal et les élèves qui voudront s'abonner auront la première leçon dans le prochain journal.